

#### **2.4.10 Boues industrielles**

L'usine de transformation de produits laitiers Natrel produit du lactosérum et entrepose ses résidus de production dans un bassin situé près de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire d'Amqui. Ces résidus sont utilisés à des fins de valorisation agricole et épandus dans les champs par des producteurs agricoles en remplacement des fertilisants agricoles conventionnels.

Les usines de transformation du bois utilisent des bassins de trempage avant d'entrer les billes de bois dans l'usine. Lorsque les bassins sont nettoyés, les boues contenues dans les bassins sont ensuite acheminées dans le site d'entassement de matières ligneuses de l'usine ou au LES de Padoue.

### **2.5 Les programmes de communication et de sensibilisation**

#### **2.5.1 Historique**

Lors de l'implantation du service de récupération par apport volontaire en 1995, il y a eu des campagnes publicitaires dans les journaux communautaires et à la radio. Ces campagnes visaient la promotion de la récupération et avaient été réalisées par le Regroupement Écolo-Vallée en collaboration avec la MRC de La Matapédia. Cette opération promotionnelle s'est poursuivie jusqu'en 2000.

En 1999, le Regroupement Écolo-Vallée a effectué la mise en place de sites de démonstration sur le compostage. Des ateliers ont par la suite été réalisés afin de promouvoir le compostage domestique.

En 2000, lors de l'implantation de la collecte sélective porte à porte, il y a eu une vaste campagne d'information et de sensibilisation porte à porte sur tout le territoire desservi par cette collecte. Le coût global de cette campagne d'information était de 60 000 \$ et la durée du projet était de 24 semaines. Cette campagne d'information et de sensibilisation a été possible grâce à la participation financière du Centre local d'emploi,

de la Société des alcools du Québec, de Collecte sélective Québec et aussi de la MRC de La Matapédia. Quatre agents d'information informaient la population des matières pouvant être récupérées et de la manière de procéder. L'objectif premier de cette campagne était de sensibiliser les gens sur l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles qui se retrouvent à l'enfouissement. Les agents remettaient un dépliant d'information et un mémo aimanté lors de chaque visite. Pour pouvoir rencontrer le plus grand nombre de citoyens, les agents faisaient jusqu'à 3 tentatives de visites.

Nous avons réalisé durant cette campagne d'information, des entrevues à la radio et à la télévision et enregistré des messages publicitaires.

De plus, deux des quatre agents ont visité l'ensemble des écoles situées sur le territoire desservi par la collecte porte à porte et la collecte par apport volontaire. Tous les niveaux ont été rencontrés, soit le primaire, le pré-secondaire et le secondaire. Les agents ont rencontré chacune des classes des écoles et informé les jeunes sur les matières à récupérer et les étapes de traitement des matières. Les agents ont également fait la promotion des organismes de récupération présents sur le territoire, comme les friperies. Ils ont aussi expliqué l'importance d'utiliser ces centres de récupération. Une seule école du territoire n'a pas été visitée puisque le système de récupération était déjà bien implanté. Du reste, cette école menait un projet pilote sur le compostage des résidus organiques.

Après le passage des agents dans les écoles, il y a eu un concours de dessins. Ce concours visait toutes les écoles primaires et pré-secondaires de la MRC. Le but premier était de sensibiliser les élèves sur la récupération.

En 2002, quatre étudiants ont été embauchés pour mener une campagne de sensibilisation porte à porte sur le territoire desservi par la collecte porte à porte. Le budget total de cette campagne était de 18 000 \$ et le projet était d'une durée de 8 semaines. Cette campagne d'information et de sensibilisation a été possible grâce à la

participation financière de Développement des ressources humaines Canada, de la Société des alcools du Québec, de Collecte sélective Québec et aussi de la MRC de La Matapédia. Étant donné qu'il s'agissait d'étudiants, les secteurs des municipalités visitées se retrouvaient à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, car la propriété d'une voiture n'était pas un critère d'embauche. Les visites pouvaient facilement se faire à pied ou à bicyclette. Le but principal de la campagne était d'augmenter la quantité de matières récupérées, mais surtout d'en augmenter la qualité. Les étudiants vérifiaient le contenu du bac de récupération s'ils en obtenaient l'autorisation et notaient les points à améliorer. Les gens rencontrés devaient répondre à un sondage sur le compostage. On leur demandait également s'ils étaient favorables à l'implantation d'une collecte des matières putrescibles. À la fin de chacune des visites, l'agent d'information remettait un signet aide mémoire, un billet de courtoisie et l'évaluation du bac de récupération. Sur le billet de courtoisie, nous retrouvions également la liste des organismes faisant la récupération de certaines matières, présents sur le territoire de la MRC de La Matapédia. Les agents effectuaient deux tentatives pour rencontrer les gens. Si à la deuxième visite les gens étaient toujours absents, les agents laissaient les documents d'information coincés dans la porte.

En 2002, des sites de démonstration de compostage ont été mis en place dans plusieurs municipalités de la MRC. À la suite de l'implantation de ces sites, il y a eu des séances d'information sur la façon de faire du compost à la maison et sur l'importance de réduire la quantité de matières compostables qui se retrouve à l'enfouissement. Des composteurs domestiques ont également été vendus à prix modique lors de ces rencontres pour inciter les gens à faire leur propre compost. Ces activités ont été organisées par le Regroupement Écolo-Vallée.

Toujours en 2002, le Regroupement Écolo-Vallée a fait la distribution de trousse d'action anti-pesticides. Cette trousse informe les gens des dangers liés à l'utilisation de pesticides et offre des solutions de rechange pour éliminer ou du moins réduire l'utilisation de ces produits.

## **2.5.2 Communication et sensibilisation**

Sur le territoire de la MRC, la majorité des municipalités visent à sensibiliser leurs citoyens par l'intermédiaire de leur journal municipal. Le tableau 2.12 - *Activités de communication et de sensibilisation*, décrit les coûts ainsi que les moyens de communications reliés à ces efforts de sensibilisation.

**Tableau 2.12 Activités de communication et de sensibilisation**

Municipalité	Fréquence (x/an)	Moyens	Matières visées	Coût (\$/an)
Ste-Marguerite	1 à 2	Dépliant	Matières organiques	20
Ste-Florence	12	Journal municipal, Télévision communautaire	Matières recyclables, organiques, fosses septiques, matériaux secs	0
Causapscal	Aucune	N/A	N/A	0
Albertville	6	Journal municipal	Matières recyclables et compostables	0
Lac-Humqui	Au besoin	Journal municipal, dépliant,	Matières recyclables, compostables, résidus domestiques dangereux	100
St-Léon-le-Grand	Aucune	N/A	N/A	0
Ste-Irène	1 à 2	Journal municipal,	Matières recyclables et compostables, fosses septiques	150
Amqui	2 à 3	Journal municipal, dépliant, radio	Matières recyclables, compostables, résidus domestiques dangereux, encombrants, matériaux secs	300
Lac-au-Saumon	4	Journal municipal, dépliant	Matières recyclables, compostables, encombrants, collectes spéciales	50
St-Alexandre-des-Lacs	12	Journal municipal, média poste	Matières recyclables, compostables et encombrants	150
St-Tharcisius	4 à 5	Journal municipal	Matières recyclables, compostables et encombrants	0
St-Vianney	2 à 3	Journal municipal, dépliant, média poste, télévision communautaire	Matières recyclables, compostables et encombrants	25
Val-Brillant	2	Journal local, Média poste	Matières recyclables, compostables et encombrants	100
Sayabec	3 à 4	Journal municipal, média poste	Matières recyclables, compostables, résidus domestiques dangereux, encombrants, collectes spéciales	500
St-Cléophas	Régulier	Média poste, feuillet paroissial	Matières recyclables et compostables	N/D
St-Moïse	Aucune	N/A	N/A	0
St-Noël	Au besoin	Média poste, feuillet paroissial	Encombrants	15
St-Damase	2	Média poste, feuillet paroissial	Matières recyclables, encombrants	28
MRC de La Matapédia	1 et au besoin	Campagne de sensibilisation porte à porte et journal mensuel	Gestion des matières résiduelles en générale et Plan de gestion des matières résiduelles.	7 900
<b>Total</b>				<b>9 338</b>

## 2.6 Coûts de gestion des matières résiduelles assumés par le secteur municipal

Cette section, se veut un résumé des coûts assumés par le secteur municipal, concernant la gestion des matières résiduelles. En consultant le tableau 2.13 *Coûts totaux assumés par le secteur municipal*, on peut remarquer que les coûts reliés à la gestion des encombrants, des matières résiduelles des ICI et des collectes spéciales, sont également inclus dans le tableau 2.4. – *Collecte des matières résiduelles domestiques, 2002* –. Cela s’explique par le fait que les coûts de collecte et de transport pour ces matières sont inclus au contrat de collecte des matières résiduelles. Le coût total assumé par les municipalités pour la gestion des matières résiduelles est de 972 926 \$.

**Tableau 2.13 Coûts totaux assumés par le secteur municipal**

<b>Collecte et transport des matières résiduelles</b>	<b>Coûts \$/an</b>
1- Collecte des matières résiduelles domestiques (tableau 2.4)	269 550
2- Collecte sélective (tableau 2.6)	194 885
3- Collecte des résidus organiques (tableau 2.8)	N/A
4- Collecte des encombrants	Inclus à l’item # 1
5- Collecte des boues (tableau 2.11)	N/A
6- Collecte des ICI	Inclus à l’item # 1
7- Collecte spéciale	Inclus à l’item # 1
<b>Sous-total des coûts de collecte et de transport</b>	<b>464 435</b>
<b>Traitement des matières résiduelles</b>	
8- Système de traitement des boues	N/D
9- LES et/ou DET	203 966
4- Gestion des écocentres (tableau 2.9)	96 900
10- Collecte de résidus verts (tableau 2.8)	713
11- Centre de tri (tableau 2.6)	197 574
12- Programme et activités de sensibilisation (tableau 2.12)	9 338
<b>Sous-total des coûts de traitement</b>	<b>508 491</b>
<b>Total des coûts de gestion des matières résiduelles</b>	<b>972 926</b>